

Protocole concernant les inscriptions et paiements

les contraintes sanitaires sont allégées mais il convient quand même de mettre tout en œuvre pour éviter trop de proximité entre les participants et les bénévoles. Les conditions dans lesquelles se feront les inscriptions et les paiements devront justement s'inscrire dans cette optique,

Par conséquent il convient de **privilégier les inscriptions en ligne** jusqu'au 10 juillet inclus pour les parcours, en intégrant également les demandes de repas et de boissons ; nota : il est fortement conseillé de réserver les repas (2 saucisses frites + dessert à 5€). Les paiements se feront au départ des randos à Mirebel, par chèque ou en liquide au comptant. Paiement global pour plusieurs inscriptions possible (famille, groupe). Paiement possible par carte bancaire (attention, 1 seul poste, donc privilégier le chèque ou le liquide au comptant).

Pour les consommations au retour de randos (boissons, et repas s'il en reste) il sera possible de commander sur place. Dans ce cas, afin de diminuer au maximum l'échange de monnaie pour les petites sommes, prévoyez de la monnaie (boissons 2€ et repas 5€). Possibilité d'acheter des tickets boisson et repas avec paiement par chèque, en liquide au comptant ou par carte bancaire.